

2018

Robert Challe, ou Mutanabbi réincarné

Driss AISSAOUI

Université Dalhousie - Canada, aissaoui@dal.ca

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Comparative Literature Commons](#)

Recommended Citation

AISSAOUI, Driss (2018) "Robert Challe, ou Mutanabbi réincarné," *Dirassat*: Vol. 20 : No. 21 , Article 5.
Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol20/iss21/5>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in Dirassat by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Robert Challe, ou Mutanabbi réincarné

Driss AISSAOUI

Université Dalhousie - Canada

aissaoui@dal.ca

Rien, à première vue, ne présage une rencontre, virtuelle fût-elle, entre deux hommes appartenant à deux espaces-temps fondamentalement différents. Près de sept siècles séparent la mort du poète arabe Abou Attayeb Ahmad Ibn Al-Hussein Al-Jofi, plus connu sous le nom d'Al-Mutanabbi (915-965), de la naissance du mémorialiste et philosophe français Robert Challe (1659-1721). Outre l'étendue temporelle, interviennent, comme facteurs d'«étrangéité» entre ces deux personnages, les dimensions géographique et civilisationnelle. Tandis que le premier, à cause de son origine irakienne et de son allégeance shiite, se réclame de la tradition arabo-musulmane, le second, de par sa nationalité française et sa foi chrétienne, est tributaire de la sphère culturelle occidentale. Le défi que nous voulons relever dans les lignes qui suivent est de mettre en parallèle deux parcours individuels en dépit des conjonctures socio-historiques qui sont censées les différencier.

Souligner la ressemblance existant entre deux destinées particulières ne constitue évidemment pas un but en soi. Il ne s'agit là que d'un fait anecdotique et accessoire, aussi surprenant soit-il. Notre souci majeur est d'examiner le comportement de deux personnalités fortes appelées à évoluer dans des contextes peu propices à leur épanouissement et déceler, à travers les pratiques littéraires qu'elles ont cultivées et à travers les témoignages qu'elles ont donnés sur leurs vies, la façon dont elles ont agi, chacune de son côté, sur l'évolution des pensées régnautes dans leurs sphères culturelles respectives et la manière dont elles ont transformé leur individualisme frondeur en ligne de conduite permettant aux aspirations personnelles de s'imposer au détriment des convenances sociales censées les étouffer.

Écart temporel et similitude contextuelle :

Le premier facteur qui réduit l'écart existant entre les espaces-temps auxquels appartiennent Mutanabbi et Challe est d'ordre conjoncturel. Il

réside dans les acquis apportés par les époques où ils ont vécu au développement de leurs cultures respectives. Cette analogie exigerait sans doute d'interminables justifications. Mais une brève mise en perspective exposant les apports des deux périodes considérées pourrait tout aussi nous convaincre que le règne abbasside est pour la civilisation arabo-musulmane ce que le Grand Siècle est à la culture française.

a. Rôle de la dynastie abbasside : L'avènement des Abbassides, descendants d'Abou Al-Abbas, oncle du prophète Mohamed, est le résultat d'un complot rassemblant de nombreux opposants à la dynastie omayyade. Paradoxalement, c'est Abou Mouslim, le chef d'une armée de nouveaux convertis de la région orientale de l'Iran nommée Khorasan, hostiles à l'aristocratie arabe, qui porte Abou Al-Abbas As-Saffah au pouvoir. La décisive victoire du Grand Zab (nom d'un affluent du Tigre) en 750, suivie du massacre des Omeyyades, permet aux Abbassides de prendre le contrôle d'un empire immense, allant de l'Atlantique à l'Indus. Le règne effectif des Abbassides ne dure que deux siècles. Ces derniers se confinent ensuite dans un rôle religieux honorifique, abandonnant la réalité du pouvoir aux militaires, d'abord aux émirs bouwayhides (945-1055), puis aux sultans seldjoukides (1055-1194) et aux Khawarizmiens, avant d'être anéantis par les Mongols. Le premier grand changement opéré par les Abbassides est de transférer le cœur de l'empire de la Syrie vers l'Iraq. En 762, Al-Mansour y fonde Bagdad qui a l'avantage d'être éloignée de la Méditerranée et des menaces byzantines. Il s'applique ensuite à remplacer le modèle architectural byzantin, cher aux Omeyyades, par le modèle perse. Bagdad, désormais rivale de Byzance, s'impose à l'attention du monde par le luxe de sa cour, la richesse de son commerce et le rayonnement de sa culture.

Malgré les révoltes suscitées par les anciens alliés, oubliés du régime triomphant, l'Empire abbasside connaît très vite son apogée. Les nouveaux califes, parmi lesquels se distinguent Haroun Al-Rachid (786-809), le célèbre calife des *Mille et une Nuits*, et surtout Al-Mamoun (813-833), principal promoteur des sciences autour de *Bait Al-Hikma* (maison de la Sagesse) de Bagdad, se disent chefs des croyants mais gouvernent en despotes. Ils s'appuient, dans l'exercice de leur pouvoir, sur l'armée khorasanienne et sur la caste des secrétaires persans, dirigée par le vizir et les Fuqaha, docteurs de la *charria* (loi islamique). Le grand mérite des

Abbassides réside dans la prospérité économique que connaît le monde arabo-musulman sous leur règne, époque que les historiens s'accordent à qualifier d'âge d'or.

Dans les milieux urbains prospères, émerge, sous la bienveillance des califes, une civilisation basée sur le raffinement de l'art et de la culture. C'est l'«âge classique» du monde arabo-musulman. Les empereurs abbassides, conscients de la valeur des civilisations perse, grecque et hindoue, cherchent à les intégrer au fond islamique. Un remarquable effort de recherche et de traduction, mené à Bagdad aux IX^e et X^e siècles, conduit à l'âge d'or de la littérature arabe. Dans tous les domaines, on assiste à un épanouissement sans précédent : en poésie avec Mutanabbi, en prose avec Al-Djahiz (mort en 868) et en histoire avec Al-Tabari (mort en 923). Des écoles juridiques et théologiques se constituent. Les philosophes tentent de concilier philosophie antique et foi islamique. Les savants modernisent et font progresser l'héritage antique en matière de mathématiques et de médecine. Les nouveaux territoires, annexés au temps de l'expansion, assurent à l'empire d'innombrables ressources économiques et lui ouvrent de nouvelles perspectives commerciales. Comment, dans ce climat de faste et de prospérité, des dirigeants notoires et des esprits illustres pourraient-ils éviter de marquer de leurs empreintes le devenir de leur civilisation.

Paradoxalement, cette atmosphère de progrès et d'euphorie conduit aussi à un desserrement de l'autorité de l'État et à l'émergence de foyers de révolte représentés par des principautés qui, ici et là, aspirent à une forme d'autonomie. Parmi elles figure la famille des Hamdanides dont le fondateur, on le verra, sera pendant longtemps le protecteur de Mutanabbi. Le mauvais partage des richesses et les inégalités sociales qui en résultent donnent naissance à une classe de mécontents qui commencent à remettre en cause l'efficacité du système politique. Si l'avènement des Abbassides consacre l'égalité ethnique, l'essor économique, quant à lui, favorise l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante qui supprime la noblesse arabe devenue inutile par l'arrêt des conquêtes. Un fossé sépare le peuple de cette classe formée de propriétaires fonciers, de marchands, de secrétaires, de lettrés, de chefs militaires, et les mécontentements sociaux s'expriment souvent par des oppositions religieuses. Vivant dans le luxe, le souverain et sa cour n'ont pas de contact direct avec la population. Aux

côtés du Calife, le Vizir assure la direction de l'administration. Celle-ci est devenue de plus en plus complexe. Tout ceci, combiné au déclin des mœurs que provoque la vie de luxure extrême menée par les grands, cause un sentiment de malaise qui se traduit dans le discours de certains poètes, dont Mutanabbi, enclins à nourrir leurs rimes d'esprit révolutionnaire.

De ce tableau de la société abbasside, dressé hâtivement, retenons quatre caractéristiques essentielles : prospérité au sommet de la pyramide sociale, richesse culturelle sans précédent, exclusion des plus démunis et prédominance d'une structure collectiviste (holiste). En d'autres temps et en d'autres lieux, ces attributs seront aussi ceux de la France de Louis XIV.

b. L'apport du Grand Siècle :

Quand nous nous transposons du monde oriental du X^e siècle pour gagner l'Europe de l'âge classique, l'histoire nous offre en spectacle la renaissance d'une civilisation qui, par les leviers économiques et culturels dont elle s'est doté, rappelle l'âge d'or abbasside.

L'une des époques les plus glorieuses de l'histoire de la civilisation française est celle qui coïncide avec le règne du roi Soleil qui s'étend de 1661 à 1715, règne plus long que ceux de Haroun Al-Rachid et de Al-Mamoun combinés. Louis XIV a une idée très précise de sa destinée et de son rôle. Son arrivée sur le trône est marquée par un gigantesque effort de modernisation. Tout en assurant la continuité de la politique de centralisation menée par ses prédécesseurs, ce jeune monarque opère une rationalisation des structures du pouvoir central et un renouvellement systématique du personnel politique et administratif.

Dès le début de son règne, Louis XIV trace les grandes lignes de ce qu'il croit devoir être la politique extérieure de son pays. Cette politique vise au renforcement des défenses aux frontières septentrionales et orientales. La satisfaction de cet objectif s'appuiera sur une réorganisation de l'armée, confiée successivement à Michel Le Tellier et à son fils Louvois. Par une série de réformes visant à changer les pratiques de recrutement forcé, qui donnait de mauvais soldats, prompts au pillage et à la désertion, ces derniers réussissent à faire de l'armée française l'une des plus nombreuses et des mieux organisées d'Europe. Enfin, sous la direction de Colbert, puis de son fils, Seignelay, la France est dotée d'une véritable marine de guerre. Des arsenaux sont créés pour accélérer la construction des navires.

Désormais les vaisseaux français peuvent tenir une place comparable à ceux de la Marine anglaise sur toutes les mers du monde.

L'intérêt porté à l'image de la France et au prestige de la monarchie se traduit par un véritable mécénat culturel, dont la vocation est de supplanter l'Italie comme centre de rayonnement culturel en Europe. L'acquisition de la manufacture des Gobelins (1662), la création de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1663), des Académies de peinture et de sculpture (1664), de l'Académie des sciences (1666), de l'Académie d'architecture (1671) et la construction de la place des Victoires et de la place Vendôme s'inscrivent dans cette perspective. Ce vaste chantier, dirigé essentiellement par Colbert, fait appel aux artistes, dont beaucoup reçoivent une pension ou sont invités à Versailles. Certains, comme Racine, Molière et Lully entretiennent même des liens privilégiés avec le roi.

Le domaine où le règne de Louis XIV connaît quelques échecs, qui feront l'objet des critiques d'un certain Robert Challe entre autres, est celui des finances. Les succès économiques du colbertisme ne peuvent en effet compenser les dépenses militaires somptuaires tant l'armée est l'objet de toute la prédilection du roi. Conscient de la faiblesse que représente pour le trésor royal le décalage chronique entre les recettes et les dépenses, Colbert tente de réformer la fiscalité en baissant les impôts directs (la taille) et en augmentant les impôts indirects (les aides, les traites, la gabelle), réputés d'un meilleur rapport. Maître d'œuvre d'une politique mercantiliste, il s'emploie à stimuler la rentrée de devises étrangères. Il encourage l'accroissement de la qualité et de la quantité de l'offre nationale, tant dans le domaine de l'agriculture que dans celui de l'industrie naissante, par l'octroi de privilèges et de monopoles, et par la création de manufactures et de grandes compagnies de commerce. C'est notamment le cas de la compagnie des Indes Orientales qui, comme on le verra plus loin, comptera Robert Challe parmi ses employés.

Il est surprenant de constater que même si le cadre historico-culturel et les acteurs changent, les ingrédients de la réussite restent pareils : unité politique réalisée sous l'influence d'une figure royale emblématique, création d'institutions et d'appareils renforçant le rôle de l'État et, enfin, promotion du savoir grâce aux académies et à la bienveillance des

souverains.

Ressemblances conjoncturelles :

Les similarités entre les conditions sociales, économiques et politiques qui régissent le monde de Mutanabbi et celui de Challe sont à la fois variées et nombreuses. Mais c'est moins le désir d'en faire la typologie exhaustive que la volonté de montrer en quoi elles ont favorisé un effet de convergence entre deux destinées qui nous guide ici.

L'expansion coloniale de la France de Louis XIV, dans le cas de Challe, et l'intégration de nouveaux territoires à l'empire musulman de l'époque abbasside, dans celui de Mutanabbi, ouvrent de nouveaux horizons pour ces deux hommes rongés, l'un et l'autre, par une ambition démesurée. L'élargissement des territoires occasionné par l'acquisition des colonies permet non seulement la création de nouveaux postes de responsabilité, donnant aux deux hommes une possibilité d'ascension sociale qui, autrement, aurait été impossible à envisager, mais rend aussi accessible un vaste espace propice à la mobilité, au voyage et à la rencontre avec d'autres peuples et avec d'autres manières de faire.

Toutes ces données opèrent une révolution des mentalités qui a un effet libérateur sur les personnes issues de classes sociales défavorisées et qui cherchent les moyens d'améliorer leur sort. Les parcours de Mutanabbi et de Challe montrent que dans un système socio-économique hautement hiérarchisé, mais ébranlé par les effets de sa propre évolution, des individualités fortes, se définissant désormais par les mérites acquis par expérience et non par des privilèges accordés à la naissance, défient l'ordre collectif établi et considèrent le monde et la vie comme un lot d'opportunités à saisir et non plus comme un destin à subir.

Abou Al-Tayyib Al-Mutanabbi :

Né à Koufa au sud de l'Irak en l'an 915 d'une famille modeste, le futur poète se rend compte très vite que la vie sourit aux plus fortunés. Doté, depuis son plus jeune âge, d'une ambition démesurée et d'un ego inégalable, le jeune Ahmad, voyant que le destin ne lui offre pas une place digne de ses mérites, décide de se faire justice lui-même en cherchant le moyen d'assurer sa propre ascension sociale. Ce moyen, il ne tarde pas à le trouver dans le don poétique exceptionnel qu'il possède. Convaincu que

l'inspiration seule ne suffit pas, il effectue un séjour en milieu rural dans les tribus des Al-karamita, connues pour leur maîtrise de la grammaire, de la rhétorique et des raretés stylistiques de la langue arabe. Ses aptitudes linguistiques atteignent un degré de perfection tel que ses hôtes bédouins sont séduits par ses exploits stylistiques et ses ingéniosités rhétoriques. Le jeune Abou Al-Tayyib voit là un atout qu'il ne manque pas d'exploiter : il prétend que ses habiletés discursives lui sont inspirées par une voix divine. Désormais, il se dit prophète et tente de rallier les tribus de Bani Calb à sa cause. C'est en tout cas ce qu'une rumeur persistante, rapportée par ses biographes, laisse entendre. Est-ce là une pure invention! Difficile de le vérifier¹. Le fait est que cet épisode, pour le moins intrigant, vaudra au poète le surnom de *Al-Mutanabbi*² qui lui collera, contre son gré, jusqu'à la fin de ses jours. À la fausse prophétie, succède, comme instrument de quête du pouvoir, la voie révolutionnaire. Impliqué dans diverses conspirations chiïtes, il conduit, en 933 en Palmyrène, une insurrection matée par le prince de Homs. Suite à ce putsch manqué, Mutanabbi sera emprisonné pendant deux ans³. À sa sortie de prison, il se résigne à vivre de sa poésie et met sa muse au service des émirs les plus généreux⁴. Poète prisé par toutes les cours de l'Arabie, il se montre indifférent envers

¹ Certains historiens pensent que cet épisode a été inventé de toutes pièces par les détenteurs du pouvoir afin de discréditer définitivement le poète et le rendre odieux aux yeux d'une population révoltée, certes, mais pas au point de commettre l'injure suprême, qui est de trahir le message du prophète Mohamed.

² Mutanabbi signifie «prophète autoproclamé» ou celui qui prétend être prophète. Du même épisode, notre poète héritera d'un second surnom *Dâaiya Kinda*--qui veut dire le prédicateur de Kinda--qu'il déteste autant que le premier.

³ *Oh prison, sois comme tu l'entends,
 Que peux-tu contre l'âme d'un repentant!
 Si ma présence en toi était signe d'infériorité,
 Les perles précieuses ne seraient pas en captivité!*

C'est ainsi que notre poète se console en attendant sa libération. La traduction de tous les vers rapportés dans la présente étude est de notre main.

⁴ C'est ce qu'on appelle *Al-Chi'r Al-Takassubi*, qui veut dire poésie subsistante ou courtisane. Vivre de ses rimes était mal vu chez les Arabes de cette époque dans la mesure où ils associaient ce fait à une sorte de prostitution intellectuelle qui obligeait le poète à faire taire sa conscience et à accepter les compromis. Mais du point de vue des Émirs et autres dirigeants politiques, il faut le préciser, il était d'une importance capitale d'avoir à son service un poète de renommée dans la mesure où cela donnait une image prestigieuse de leur pouvoir. Le rôle du poète remplissait, à cette époque, des fonctions comparables à celles qu'assumerait, de nos jours, une firme de relations publiques.

l'honneur littéraire et rêve de faire carrière politique ou militaire⁵. C'est ainsi que, au gré de son humeur, il glorifie ceux qui honorent son statut de «poète unique» ou qui lui offrent des possibilités d'avancement et soumet ceux qui le déçoivent au crible de ses vers satiriques.

Sans chercher à reproduire les déplacements de Mutanabbi entre les différentes principautés de la péninsule arabe, nous nous contenterons de rappeler deux épisodes de sa carrière comme poète de cour, qui, par leur contradiction, nous renseigneront aussi bien sur le caractère singulier de cet homme que sur ce qui fait l'objet de sa quête perpétuelle. Le séjour le plus mémorable est sans conteste celui, long de neuf ans, qu'il passe sous la protection de Saïf Al-Daoula⁶, prince de Halab. Entre le prince et le poète se noue une grande complicité qui fait naître l'envie de ses adversaires. Le bonheur de Mutanabbi en la compagnie de ce prince Hamdanide s'explique, d'une part, par le fait que ce dernier l'estime à sa juste valeur en reconnaissant son statut de poète hors pair et, d'autre part, par les possibilités que ce même prince lui fournit de prouver sa prouesse militaire dans les campagnes successives menées contre l'empire Byzantin. L'intérêt commun des deux hommes pour la chevalerie, la littérature, la rhétorique et les arts crée entre eux une parfaite concorde. Fait inhabituel : le prince fait assoir le poète, non au banc réservé aux hommes de lettres ou de sciences comme il le fait avec tous ses invités de marque, mais à un

⁵ Pour lui, l'argent seul ne suffit pas. Car sa quête n'a pas pour objet le seul confort matériel. Mais elle est axée sur la gloire, assurée, selon lui, par un poste politique apte à lui fournir le prestige social qu'il n'a pas pu avoir par la naissance. Gloire militaire ou politique et richesse constituent deux éléments indissociables d'un double objectif auquel notre poète consacrerait toute son existence. Le principe d'inséparabilité de ces deux éléments ressort de façon évidente d'un passage qui revêt l'allure d'une véritable équation :

Il n'y a point de gloire pour qui n'a pas d'argent;

Il n'y a point d'argent pour qui n'a pas de gloire.

La traduction est de notre main.

⁶ Saïf Al-Daoula est le premier prince des Hamdanides. En libérant la ville de Halab (ou Alepo) de l'emprise de l'empire byzantin, il fonde une principauté indépendante de l'empire abbasside. Sous son règne, Halab connaît une grande prospérité. Malgré ses ambitions militaires, ce dirigeant trouve le moyen de rendre Halab célèbre pour ses apports scientifiques et littéraires. Parmi les noms illustres qui ont donné à cette ville un grand rayonnement culturel, citons les poètes Abu Firas et son rival Mutanabbi, le philosophe Al-Farabi, considéré comme le plus grand penseur arabe avant Avicenne, et le célèbre linguiste Khalawaïh. Tous ces esprits notoires ont vécu dans la cour de Saïf Al-Daoula.

siège installé juste à côté de son trône. Mutanabbi, dont l'ego démesuré est flatté par tous ces bienfaits, récompense son hôte en lui conférant une image légendaire dans sa poésie.

Cette lune de miel entre un poète-chevalier ambitieux, qui rêve de grandeur, et un prince puissant, qui lui fournit un train de vie à la mesure de sa mégalomanie, ne sera pas éternelle. Les assauts interminables de Abu Firas et de ses alliés finiront par avoir raison de cette alliance légendaire. Blessé dans son orgueil et déçu de voir Saïf Al-Daoula basculer dans le camp adverse⁷, notre poète quitte la cour de Halab et finit, après des courts séjours passés ici et là, par se diriger vers l'Égypte, où Kafour Al Ikhshidi, un ex-esclave devenu roi en assassinant son maître, lui promet un poste de gouverneur.

La nostalgie envers les années passées en compagnie de Saïf Al-Daoula marquera le début du séjour égyptien de Mutanabbi. Le premier poème élogieux (*Madh*) qu'il compose en l'honneur de Kafour est significatif à cet égard. Fait rare dans ce genre poétique où il est question de vanter les

⁷ La séparation entre le prince et le poète ne se fait pas sans résistance. Une série de soubresauts précède le départ définitif de Mutanabbi pour l'Égypte, d'où Kafour n'arrête pas de lui lancer une invitation après l'autre. L'épisode le plus célèbre à cet égard est celui où Abu Attayib, récitant un poème en l'honneur de son hôte et de lui-même, est sans cesse interrompu par Abu Firas qui lui reproche tantôt de voler les vers d'autrui pour s'attirer les bienfaits du prince; tantôt de chanter sa propre gloire et de s'attribuer des qualités généralement associés aux têtes couronnées. L'un des passages qui soulève particulièrement l'indignation de l'auditoire, Saïf Al-Daoula compris, est celui où notre poète éclipe son protecteur en se peignant, lui, comme le meilleur des hommes. Irrité par les interventions répétées de son cousin Abu Firas dans lesquelles il voit une part de vérité, Saïf Al-Daoula s'empare d'un encrier et le lance vers Mutanabbi, le blessant au front. En réponse à ce comportement, le poète improvise les vers suivants:

*Arbitre d'un conflit auquel tu prends part,
Partout ta justice s'exerce sauf à mon égard!
Si dans le dire de mon rival tu trouves plaisir ou jouissance,
Les blessures faisant ta joie ne causent point de souffrance.*

*Départs & voyages forgent mon destin,
Routes & exil commandent ma monture,
Si l'Égypte m'appelle d'un ton certain,
Tu ne connaîtras que remords et torture.*

Ne retenant que le positif de ce passage où le poète souffle le chaud et le froid, Saïf Al-Daoula demande pardon à Mutanabbi et le récompense de mille dinars. Mais cet apaisement sera de courte durée. Les deux amis finiront par rompre.

mérites et les vertus du dignitaire-hôte, Mutanabbi, faisant passer une fois encore ses sentiments avant les considérations formelles, consacre toute l'introduction à un dialogue imaginaire où il incite son cœur à évacuer tout attachement affectif à l'endroit du «traître» Saïf Al-Daoula, dont le nom n'apparaît évidemment pas dans le texte, mais est fort suggéré par le contexte :

*Je t'ai aimé, Ô cœur! avant que de voir naître
Ton amour pour celui qui fit ta félicité
Si, en te quittant, il s'est montré traître
Reste, pour moi, un temple de fidélité*

*Je sens tes douleurs, nées de son départ,
Mais t'es plus mien si la peine te désespère!
Sache que les pleurs sont signe de trahison
Quand versés pour un être qui te méprise.*

*Ô cœur! ne sois pas généreux de tes soins!
L'être cher ne les mérite point.*

*Je m'attache avec tellement de facilité,
Que si je devais retrouver ma jeunesse,
Selon quelque gracieuse probabilité!
Le cœur serré, je pleurerai ma vieillesse.*

Seul, loin des siens et privé de cette alliance qui aurait pu convertir ses rêves en réalité, Mutanabbi reprend sa quête de gloire. Mais en terre d'Égypte, sa vocation ne peut être la même que celle qu'il poursuit en Syrie. À l'admiration et à la fascination qu'il avait pour Saïf Al-Daoula, se substituent mépris et dédain pour Kafour. Veut-il vraiment occuper un poste de responsabilité qui le rendrait redevable à un ancien esclave traître et ingrat? Est-ce là un compromis⁸ qu'il se voit obligé d'accepter afin de parvenir à sa fin, où compte-t-il sur sa nature «frondeuse» pour renverser celui qui n'a lui-même hérité du trône que grâce à la ruse et à la trahison? Autant de questions que les livres d'histoire laissent suspendues. Toujours est-il que notre poète se montre très clair quant à la raison qui le conduit

⁸ L'idée de compromis est tout à fait envisageable. À la lecture d'un passage destiné à Kafour, on ne peut que s'étonner de voir Mutanabbi offrir un message poétique d'une beauté et d'une finesse extrême à un être qu'il méprise. En voici une traduction approximative :

*Pour avoir jadis autre que toi honoré,
Par les remords je me vois dévoré.
Outrées de cette coupable errance
Me punissent et les rimes et ma conscience!*

au pays des Pyramides. À chaque poème récité en l'honneur de Kafour, il habille sa requête d'une parure différente. Dès la deuxième partie de son premier poème, on le voit faire allusion au miracle que seul son hôte est capable d'accomplir :

*Il n'est pas exclu qu'un voyageur en visite
Soit, par ton vœu, roi des Iraks aussi vite.⁹*

Dans un autre poème, composé à quelques mois d'intervalle, Mutanabbi revient à la charge en composant des vers où il explique que la lenteur dans la réalisation d'une promesse ne signifie pas forcément l'impossibilité de sa concrétisation :

*Si l'une de ses promesses tarde à se faire voir
Ce n'est pas qu'en cela il trahit mes espoirs
Mais comme je lui ai fait part de ma vocation¹⁰
Alors, il l'examine avec soin et application*

L'optimisme affiché dans cet extrait n'empêche pas notre poète d'envisager la possibilité que les promesses de Kafour de lui confier la gestion de l'une de ses provinces ne soient au fait qu'une ruse, un appât pour le garder en Égypte et bénéficier de ses services en tant que poète de cour. Entre les deux hommes, s'installe, depuis le début, une méfiance mutuelle. Ils savent, l'un et l'autre, que seul l'intérêt règle leur alliance. Si l'ambition de Mutanabbi est d'acquérir un poste de responsabilité politico-militaire, celle de l'Usurpateur est de se doter d'une réputation honorable en accédant au Panthéon des personnages mythifiés par la parole poétique. Ni l'un, ni l'autre ne verra son rêve se réaliser. Au bout de deux ans d'attente, le poète, à court de patience, organise son évasion en secret. Mais avant que de quitter la terre du Nil, il compose une série de poèmes satiriques qui tournent en dérision le roi-imposteur, rappellent son passé d'esclave et cristallisent, dans la pérennité du verbe, le ridicule de son règne. Pris de vitesse par la manœuvre de Mutanabbi et humilié par les vers qui chantent ses défauts, Kafour ordonne l'arrestation de quiconque

⁹ Dans le texte arabe, il est dit *des deux Iraks*. Le commentateur Nassif Al-Yagizy explique que Mutanabbi fait allusion à Bassora et à Koufa, villes considérées respectivement comme l'Irak des Arabes et l'Irak des *Aâjames*. Ce dernier terme désigne les non-arabophones ou allophones.

¹⁰ Dans la version originale arabe, il est dit *de mon affection*, mais le contexte permet de comprendre qu'il s'agit d'une «affection calculée» que le poète offre en échange d'une faveur qui, espère-t-il, prendra la forme d'un poste de gouverneur.

les récite. Mais que faire quand, du jour au lendemain, toute l'Égypte se met à chanter :

*Ces hôtes, qui ne servent à leurs invités
Que mensonges assortis de calamités,
Du mouvement, te font perdre la liberté.
Aux seuls mots s'étend leur générosité.*

*À chaque fois qu'un «nègre» tue son maître,
Ou que de sa bienfaisance il se fait traître,
De l'Égypte il devient le maître!*

*Les nobles de l'Égypte étant ensommeillés,
Le renard s'empare de ses poulaillers.
Toute nation par ses nobles est servie;
En terre d'Islam, les nains ont sévi.*

L'épisode égyptien, malgré la fin peu heureuse qui le clôture, constitue la dernière occasion où Mutanabbi a pu envisager, pour un moment, la concrétisation de son vieux rêve : la conquête de la gloire. Tout ce qui suit sa spectaculaire évasion reste nettement en deçà de ses espérances. L'essentiel de ses dernières années, il le passe à cheval, se promenant entre l'Irak, la Syrie et l'Iran à la recherche d'un *Eldorado* qu'il ne trouve nulle part.

La mort de Mutanabbi est à l'image de sa vie. Elle témoigne de l'importance que le principe *si tu ne peux pas vivre dignement, péris honorablement* revêt aux yeux de notre poète. À l'occasion de l'une de ses nombreuses traversées du désert, Mutanabbi est rejoint par son ennemi juré, Fatik Ibnou Jahl El-Assadi, et ses hommes. N'étant accompagné que de quelques serviteurs, il décide, après avoir essayé de se défendre, de prendre la fuite. C'est alors qu'un de ses accompagnateurs, blessé mortellement, l'interpelle : «où vas-tu, Abu Attayeb? Tu prends la fuite alors que tu prétends que *« L'épée, la plume & le papier chantent en ton honneur? »* Supportant mal la raillerie et voulant certainement prouver qu'il est fidèle à ses principes, il revient se battre en répliquant à son serviteur : « Tu m'as tué, que dieu achève tes jours! » Pris par un élan héroïque, qui donne à sa mort comme à sa vie une teinte romantique, Mutanabbi oublie qu'il est également l'auteur de la maxime qui stipule :

*Le jugement avant la vaillance, dois-je scander!
Il règne en maître; elle ne doit que le seconder.*

Ainsi prend fin un parcours fait davantage d'échecs que de succès, mais

dont le meneur surprend par la ténacité qui est la sienne et par la volonté de relever tous les défis qu'il trouve sur sa route. N'est-ce pas là le seul destin convenant à un homme qui met l'existence, tout entière, au défi de lui offrir quelque bien dont il pourrait se satisfaire! Qui oserait imaginer un Mutanabbi siégeant à son trône, sacrifiant son cheval, sa plume et son épée à d'ennuyantes charges administratives?

La vie mouvementée de ce poète arabe trouve une réplique, non pas exacte, mais similaire sur bien des points dans celle menée par son sosie français, Robert Challe. Quête de gloire, voyages et mépris des obstacles sont autant d'éléments qui rapprochent les destinées de ces deux hommes. Mais avant que d'énumérer les ressemblances, retraçons brièvement la ligne de vie de cet autre aventurier lettré.

Robert Challe :

À la différence de Mutanabbi dont la biographie a toujours été connue de tous, Challe est resté inconnu pendant près de trois siècles. Le silence des biographes est compensé par les écrits de Challe qui, s'ils ne fournissent pas des informations complètes sur la vie de l'écrivain, donnent au moins une série d'indications sur les épisodes décisifs de son existence. Ainsi les lignes de vie de cet auteur se reconstituent un peu à la manière d'un puzzle grâce à une addition des renseignements livrés par les différents textes à teneur autobiographique, en l'occurrence *Les Mémoires* et le *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales* et *Les Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*. Grâce aux pistes de recherches qu'ils recèlent, ces textes ont permis à certains biographes, dont Jean Mesnard notamment, de retracer les grandes lignes de la vie de Robert Challe.

Né en 1659 dans une modeste famille parisienne qui venait d'accéder à la moyenne bourgeoisie, Robert Challe, «actif et ambitieux», n'a pas comme vocation première d'entreprendre une carrière littéraire. Sa formation, acquise au collège de la Marche, est d'abord essentiellement ecclésiastique. Le futur écrivain voulait apparemment mener une carrière cléricale; vocation qu'il abandonne en cours de route. La fréquentation de ce collège prestigieux permet au jeune Robert de nouer des relations utiles avec de jeunes Parisiens bien placés qui finiront par occuper d'importants postes de responsabilité. C'est le cas, par exemple, de Seignelay, fils de Colbert et futur ministre de la marine. Après une formation littéraire et scientifique,

c'est à une carrière militaire que le jeune Robert se destine. Ayant appris à manier les armes dans une académie où il affirme avoir appris «l'escrime, le cheval et la science des fortifications», il participe à la campagne des Flandres, spécialement au siège de Saint-Omer et à la bataille de du Mont-Cassel qui s'ensuit (11 avril 1677). De retour en France en 1678, il entreprend une licence en droit qui lui permet de devenir avocat au parlement. Cette ascension de Robert Challe prend fin en 1681, date à laquelle il perd son père. Le frère aîné, favori de la mère, rafle l'essentiel de l'héritage paternel, ne laissant au futur écrivain que le choix de l'exil. Sa famille lui assure une part de 2000 livres dans la compagnie des «Pêches sédentaires de l'Acadie». L'aventure l'appelle alors à tenter sa chance outre-atlantique.

Porteuse d'espairs énormes, l'aventure acadienne ne tarde pas à se transformer en «déconfiture». En juin 1683, Bergier, chef de l'expédition, le dépêche à Québec rencontrer le gouverneur du Canada afin de résoudre des problèmes qui opposent les responsables de la Compagnie avec La Vallière, Lieutenant du Roi en Acadie. Entrepris en plein hiver, le voyage s'avère très dur. Le gouverneur ayant quitté Québec pour Montréal, Challe, épuisé par la fatigue et la maladie, ne peut le rejoindre. Cette mission infructueuse l'oblige à rentrer en France. Deux ans plus tard, un autre incident, encore plus fâcheux, achève de détruire son rêve de faire fortune en terre acadienne. De cet événement malheureux, Challe rapporte les faits dans son *Journal de voyage aux Indes Orientales* :

Notre fort était bien garni de trente canons bien montés, avec les munitions nécessaires, tant de guerre que de bouche. Il fut pourtant, grâce à la vigilante conduite du gouverneur et des officiers, pris un beau matin, 23 juin 1687, par un seul détachement d'Anglais venu à travers les bois depuis la Hève, où ils m'avaient pris, moi, avec une barque chargée de pour plus de cinquante mille écus de castors, & parce que je m'étais fait tuer dix-neuf hommes, et que je ne m'étais rendu que blessé à quatre endroits, ils me conduisirent à Baston, où ils voulaient, disaient-ils, me faire pendre [...]. Les trois vaisseaux qui travaillaient à la pêche furent pris sans résistance.¹¹

¹¹ *Journal*, p. 215. De la prise du fort de Chédabouctou, événement qu'il lie directement à sa propre ruine, Challe donne deux témoignages, complémentaires et contradictoires. Rappelons les faits tels qu'ils sont présentés successivement dans le *Journal*, puis dans les *Mémoires*.

Lors de cet événement, Challe perd toute sa fortune et échappe de près à la mort. Coup de chance pour le futur écrivain, il peut encore compter sur l'appui de son ami Seignelay et de ses oncles maternels. Grâce à eux, il est engagé, en 1690, comme écrivain du roi, à bord de l'Écueil, un des navires de la compagnie des Indes Orientales. Cette expédition en extrême Orient n'assure pas à Challe la richesse qu'il espère. Elle lui fournit seulement l'occasion d'approfondir sa connaissance des autres civilisations et de développer ses réflexions philosophiques. À son retour en France en 1691, il découvre que sa malchance est encore plus grande : son protecteur et ami Seignelay est mort. À l'image de Mutanabbi privé de l'appui de Saïf Al-Daoula, Challe doit désormais compter sur ses seules ressources et modérer ses rêves de grandeur.

Le sort continue de s'acharner sur Robert Challe dont la vie ressemble de plus en plus à un «perpétuel cours de disgrâce». Après la bataille de la Hougue à laquelle il dit avoir participé en 1692, notre écrivain est emprisonné à cause de son implication dans des détournements de prises. Suite à cet incident, il finit par perdre sa charge d'écrivain du roi en janvier 1694, après quoi il vit d'expédients. La fin de sa vie est placée sous le double signe de la maladie et de la pauvreté. Pour comble de malheur, il est victime de persécution à cause de ses positions sur la religion. Le 5 juin 1717, il est à nouveau incarcéré sur ordre du ministre de la maison du roi. Après quatre mois de détention, il est obligé de s'exiler à Chartres où il meurt en 1721.

Quelles ressemblances remarque-t-on dans ces deux vies riches en rebondissement de tous genres? Les premiers rapprochements possibles sont d'ordre biographique. Les deux hommes sont originaires de familles issues d'une basse classe sociale à la différence près que la famille Challe a pu améliorer sa situation financière et se hisser dans la petite bourgeoisie. Marqués sans doute par cette origine modeste qui leur cause un handicap majeur dans leur quête d'une ascension sociale, l'un et l'autre accordent une place dérisoire à leurs proches dans leurs écrits. Tandis que Mutanabbi ne réfère aux siens que sur le mode indirect, se contentant d'utiliser des noms collectifs comme *clan* ou *lignée*, Challe, pour sa part, ne parle de sa famille que très rarement. Seules quelques lignes dans ses textes personnels font mention de ses parents, lesquels sont traités différemment. Tandis que les indications sur le père laissent apparaître la grande affection que

l'écrivain lui voue, celles qui concernent la mère cachent mal l'amertume ou le ressentiment que ce dernier garde à son égard. Challe parle aussi de son frère aîné et de sa demi-sœur, mais seulement pour dire qu'il a eu une querelle avec l'un et que l'autre était religieuse à Compiègne. Échappent à cette ombre dans laquelle sont plongés les proches des deux écrivains l'oncle de Challe, Pierre Raymond auquel est dédiée une version du récit de la traversée vers les Indes, et la grand-mère de Mutanabbi en l'honneur de qui le poète rédige un poème.

Ce traitement sélectif à l'endroit du clan familial constitue un point commun supplémentaire entre Mutanabbi et Challe. L'un et l'autre nourrissent une affection particulière à un proche qui ne fait pas partie du cercle restreint de la famille dite nucléaire. Ce qui diffère d'un cas à l'autre, c'est sans doute le motif qui alimente cet attachement. Chez le poète arabe, le statut privilégié de la grand-mère s'explique peut-être par l'attention dont elle a toujours entouré le jeune Ahmad. Par ailleurs, le fait qu'elle ne soit pas directement responsable de sa naissance la rend probablement moins coupable de la condition sociale défavorable de son petit-fils. Dans le cas de l'écrivain français, l'explication à la place particulière accordée à l'oncle maternel est plus facile à deviner. Elle réside certainement dans le fait que ce dernier jouit d'une puissante position sociale qui lui permet d'assumer le rôle de tremplin aux ambitions du jeune Robert Challe.

Hors du cercle familial, se trouve dans les deux cas un ami-protecteur. Pour Mutanabbi, on l'aura deviné, ce rôle est assumé par Saïf Al-Daoula; pour Challe, la même fonction est remplie par Seignelay. Comme on le verra plus loin de façon plus détaillée, l'apport de ces adjuvants est neutralisé par la présence de deux opposants-rivaux dont le statut social force les bienfaiteurs à agir en leur faveur, ce qui nuit aux intérêts de nos deux aventuriers lettrés. Enfin, et c'est là un fait qui engendrera une ressemblance dans l'évolution des deux personnages, aussi bien Mutanabbi que Challe voient dans l'exil ou le voyage un moyen d'opérer leur ascension sociale tant souhaitée.

L'importance du voyage :

Le voyage nous fournit, en effet, une raison supplémentaire d'opérer un jumelage entre Mutanabbi et Challe. Chez les deux hommes, cette activité occupe une place de premier plan. Elle constitue pour l'un et l'autre un

facteur de persistance dans la recherche de la réussite sociale convoitée, une possibilité de contourner les obstacles imposés par la rigidité des systèmes sociaux au sein desquels ils évoluent.

Mutanabbi, ou l'interminable chevauchée :

Les chevauchées répétées auxquelles se livre Mutanabbi aux quatre coins de l'Arabie ne sont, pour lui, qu'une façon d'assouvir le désir d'explorer les possibilités d'ascension que son Al-Koufa natale ne peut lui fournir. En réponse à l'exclusion dont il fait l'objet dans son propre pays, il choisit l'exil qui s'offre à lui comme perspective de fuite, comme terre de salut où rêver est encore possible. Malgré les nombreuses désillusions qui ponctuent ses déplacements et qui, par moments, lui inspirent un pessimisme qui transparait par moments dans sa poésie, Mutanabbi ne se laisse jamais abattre. Le rejet et l'exclusion auxquels il lui arrive de faire face dans cet *Ailleurs* sans cesse renouvelable sont des difficultés avec lesquelles il apprend à composer.

Conscient des difficultés qui se dressent sur le chemin qui mène à son *Eldorado* perdu et de la fatigue physique que lui causent ses interminables voyages, il se console à l'idée de sacrifier son repos à la concrétisation de l'ambition qui l'anime. Chez lui, la lassitude corporelle est la rançon d'une satisfaction morale :

*Comment me consoler sans famille ni patrie,
Ni verre, pour que j'oublie, ni douce compagnie.
Et ces distances que toute ma vie je parcours
Le corps meurtri, l'âme y trouve son secours.*

Le temps qui passe n'affecte en rien sa soif innée de gloire ni les échecs successifs, sa volonté de parvenir à sa fin. Quand son séjour prometteur à Halab traverse une zone de turbulence, il menace Saïf Al-Daoula de quitter pour l'Égypte de Kafour. La terre du Nil lui permet, à la fois, de faire pression sur son hôte et d'envisager un redépart après neuf ans de stagnation

La disposition à se rendre dans un *Ailleurs* toujours plus lointain et la fierté naturelle qui le caractérise interdisent à Mutanabbi de rester captif d'une situation non favorable à la réalisation de son rêve de gloire. Il est le fils de ses actes. Il n'obéit qu'à ses vœux et vocations. Sa vie est de ce fait une éternelle quête d'un bonheur qui a l'allure d'un mirage, se dérochant juste à

temps pour que notre poète ne puisse le saisir. Mutanabbi, se résignant à son destin de chevalier errant, finit par devenir l'enfant des routes :

*Mon âme voulant explorer de nouveaux lieux
Sans cesse me lance sur des sentiers périlleux*

Mutanabbi fait du voyage un mode de vie. Il choisit d'être nomade parce qu'il croit qu'un monde ouvert lui donne plus de chance de s'accomplir et que le véritable échec est de se résigner à vivre là où il n'y a aucune possibilité d'avancement. Cette conception du voyage comme support d'une quête perpétuelle de l'accomplissement de soi trouve une réplique dans l'itinéraire de Robert Challe.

Robert Challe, voyageur infatigable :

Le voyage couvre une partie importante de la vie de Robert Challe. Il fait partie du petit cercle d'écrivains français qui ont nourri leur pensée des apports intellectuels du voyage. C'est en tous cas ce que laissent entendre les lignes suivantes de Frédéric Deloffre :

Il est le seul grand écrivain français, avant Bernardin de Saint-Pierre et Loti, à posséder une connaissance réelle de la mer. Il a servi vingt-quatre ans dans la marine et a parcouru la plus grande partie du monde connu de son temps. Qui, parmi les classiques français, peut se vanter d'avoir été à Québec, à Pondichéry; d'avoir été prisonnier des Anglais à Boston, des Turcs en Méditerranée, d'avoir connu familièrement Saint-Évremond à Londres et d'avoir recueilli les confidences de Tourville avant la Bataille de La Hougue; d'avoir fréquenté les cercles de libre pensée à Amsterdam et d'avoir été mis dans le secret de la chronique scandaleuse des Antilles?

Soulignons, avant de chercher à mesurer les retombées intellectuelles du voyage sur la pensée de Challe, que le motif qui l'incite au déplacement est le désir de s'élever à une belle fortune. Si Challe éprouve un grand plaisir à visiter les pays étrangers et manifeste une curiosité particulière envers de leurs us et coutumes, c'est d'abord par volonté de réussir socialement qu'il se fait voyageur. C'est le désir d'opérer une ascension sociale à la mesure de son ambition qui oblige le futur écrivain à choisir le chemin de l'exil. Parmi tous les voyages qu'il accomplira, deux grandes expéditions marqueront son existence : celles qui le conduiront successivement aux Indes tant Occidentales qu'Orientales. Dictées l'une et l'autre par des impératifs d'ordre professionnel, ces deux expériences constituent les seuls

épisodes où Challe entrevoit une sérieuse possibilité d'avancement. Parti à la recherche d'une fortune matérielle, Challe reviendra avec un bien précieux dont il ne mesurera pas aussitôt la valeur. Quant à ses déplacements dans l'Arabie et dans les pays scandinaves, il ne fait que les mentionner, ne donnant aucun détail permettant de les dater ou de mesurer leur impact sur sa vie¹².

En plus des apports culturels et intellectuels qu'assure le voyage aux deux hommes, il est remarquable de noter que dans les deux cas il y a une sorte d'instrumentalisation du voyage en moyen visant à élargir les horizons d'une interminable quête de pouvoir. C'est parce que le voyage leur a permis de découvrir d'autres mœurs et d'autres croyances qu'ils ont tendance à relativiser les convenances sociales et à s'y soustraire. Le voyage est pour eux une école de liberté et d'émancipation.

Ressemblance de caractère et de personnalité :

Outre les coïncidences biographiques, interviennent comme facteurs de rapprochement entre les deux personnages des affinités d'ordre caractériel. La plus importante de toutes est leur individualisme démesuré. Ce qui rend cette ressemblance encore plus frappante c'est qu'elle apparente deux hommes appartenant à deux espaces-temps hostiles à la notion du Moi. Comme pour renforcer le jumelage «virtuel» qu'on établit entre eux, Mutanabbi et Challe s'inscrivent en faux contre le caractère collectiviste de leurs sociétés respectives et confèrent à leur Moi une dimension qui confine à la mégalomanie.

Deux partisans du culte de soi :

Le fort sentiment du Moi qui anime les deux personnages se fait sentir partout dans leurs textes. Avant de traduire ses multiples manifestations, il convient, pensons-nous, de tenter de déceler les sources de cet individualisme démesuré qui caractérise les deux hommes.

Comme les indications biographiques fournies précédemment permettent de le constater, Mutanabbi et de Challe voient dans leur origine sociale un

¹² L'importance du voyage dans la vie de Robert Challe et dans le développement de sa pensée critique et philosophique est un fait attesté. Voir à ce sujet notre article «L'image de l'Autre dans *Le Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales* de Robert Challe» dans *Interpreting colonialism, SVEC*, n°9, 2004, p. 3-15.

handicap majeur qui empêche la réalisation de l'ascension dont ils rêvent. Si cet obstacle, difficile à surmonter, dote les deux individus d'une grande force de caractère, il les marque d'un certain sentiment d'injustice, sorte de superstition personnelle, qui se manifeste à l'occasion des difficultés rencontrées sur le chemin menant à la gloire. Dans les écrits de Mutanabbi et de Challe une tonalité mélancolique accompagne les récits des succès épisodiques et expose, au-delà des protestations de grandeur de l'un et des embellissements de la réalité opérés par l'autre, l'amertume ressentie face à un rêve d'accomplissement qui sans cesse se dérobe. Les deux hommes croient se battre contre un destin qui s'acharne à leur nuire et pensent ne pouvoir obtenir justice que par leur seule ténacité. Les premiers à faire les frais de cette amertume existentielle ressentie chez les deux personnages sont les membres de leurs entourages immédiats. Si Mutanabbi accable son clan familial, à l'exception de sa grand-mère, par un silence dénonciateur les châtiant de lui avoir imposé une bassesse sociale lourde de conséquences pour la suite de sa destinée, Challe ajoute au traitement d'exclusion diégétique auquel il assujettit les siens une condamnation implicite qui sanctionne leur responsabilité dans le mauvais départ qui a inauguré son envolée vers une meilleure fortune. Ce rapport conflictuel avec le cercle familial crée chez les deux personnages une perte de confiance envers l'espèce humaine. Voyons comme le poète arabe se désolidarise des siens et attribue la responsabilité de ses insuccès au caractère injuste de la vie et à la méchanceté inhérente des hommes :

*Tel était mon sort dans ma patrie & parmi les miens
L'homme d'exception est étranger là¹³ où il se tient*

*Qui a de la vie
La connaissance que j'ai d'elle
Et des mortels
Trempe son glaive sans pitié
Ni compassion!*

*Les âmes sont portées vers le mal
Et s'il en est une aimant le bien
Mais à coup sûr il n'en est rien
C'est par défaut congénital*

L'écriture challienne fait état d'une pareille amertume. La seule différence notable, due probablement à la foi chrétienne, réside dans le fait que

¹³ Là prend ici le sens de *partout*.

l'écrivain français assume une part de responsabilité dans ses propres échecs. Mais pour l'essentiel, les coupables sont d'abord la mauvaise étoile sous laquelle il est né, les responsables politiques et, enfin, sa famille qui a favorisé son frère aîné dans l'affaire de l'héritage paternel.

La responsabilité de l'échec est aussi partiellement assumée par des rivaux dont les manœuvres constituent autant d'obstacles qui ralentissent, voire empêchent, la marche des deux hommes vers le succès. Le poète ainsi que l'écrivain blâment leurs adversaires respectifs et les accusent de semer leurs parcours de difficultés.

Dans le cas de Mutanabbi, nous l'avons déjà mentionné, le rival a un nom : il s'appelle Abu Firas El Hamadani, cousin de Saïf Al-Daoula. C'est principalement à cause de ses agissements que le poète finira par quitter la cour hamdanide, seul véritable tremplin vers l'ascension tant souhaitée. Plus globalement, Mutanabbi blâme *Al-Hussad*, c'est à dire les jaloux, pour les difficultés qu'il éprouve. Les adversaires de Mutanabbi sont constitués principalement de Abu Firas, lui-même poète, de Khalawaïh, le célèbre linguiste, et de quelques autres poètes et grammairiens moins connus. La principale cause de la rivalité existant entre Mutanabbi et Abu Firas¹⁴ consiste en le fait que ce dernier n'apprécie pas qu'un étranger lui rafle le titre de poète officiel de la cour.

La situation de Challe présente à cet égard des ressemblances étonnantes. On y trouve aussi un responsable singulier et un cercle plus large de gens qui ont indirectement causé la perte du futur écrivain. L'accusé principal s'appelle La Boulaye¹⁵, neveu des De Chevery, actionnaires majoritaires dans la Compagnie de pêche sédentaire de l'Acadie. Au dire de Challe, c'est la candidature de La Boulaye, jouissant d'une condition sociale plus avantageuse et d'appuis plus solides que les siens, qui a nuit à son rêve de décrocher le poste de Lieutenant du roi en Acadie. Quant aux agents éloignés, mais non moins coupables, sont les responsables politiques qui

¹⁴ La principale stratégie développée par Abu Firas pour discréditer son rival réside dans les perpétuelles accusations de plagiat, grief qui a fait l'objet de nombreuses études sans remettre en cause le statut spécial dont jouit Mutanabbi dans l'histoire de la poésie arabe.

¹⁵ C'est ce qui ressort, en tout cas, de cette déclaration où il se présente comme le candidat de Seignelay: «Bergier fut remercié de ses bons et agréables services, et M. de Seignelay jeta les yeux sur moi pour lui succéder». *Mémoires*, p. 380.

n'ont pas pu préserver les intérêts français dans le Nouveau-monde, ce qui a eu une incidence négative sur les intérêts de Challe lui-même¹⁶.

La conséquence de cette injustice originelle dont les autres sont tenus responsables est le sentiment d'être pour soi-même le seul et unique justicier, ce qui, à son tour, entraîne une valorisation de soi portée à l'extrême par moments.

À l'infortune dont la vie l'accable, Mutanabbi oppose un incommensurable culte du moi qui prend racines dans la capacité du poète de résister aux assauts du destin :

*Et je tiens tête à tous désastres
Au point de leur faire dire :
La mort périt devant cet être
La peur craint de le subir.*

Le poète n'hésite pas à chanter son unicité ni à affirmer sa supériorité sur tous les êtres humains, n'en excluant aucun. Et ce n'est pas la présence de Saïf Al-Daoula, son hôte royal, qui l'inciterait à faire preuve de retenue :

*Vous apprendrez comme vérité effective:
Je suis meilleur que toute âme qui vive.*

Le poète hausse son arrogance d'un cran quand il donne à sa supériorité une dimension qui inclue les êtres vivants de toutes les sortes et de toutes les époques :

*Vers quelle hauteur me propulser
Quel Grand ne dois-je embarrasser
Tous ceux qu'Allah a voulu créer
Tous ceux qui restent à procréer
Sont à mes yeux méprisés
Comme un vil poil frisé.*

Mutanabbi se montre mécontent et insatisfait de ce que la vie ou le destin lui offrent. Il revendique alors le droit de pouvoir choisir lui-même le genre de destinée qu'il veut mener et la nature des buts qu'il souhaite atteindre :

*Et les jours d'offrir
Je refuse leur offrande
Non au choix qu'ils me tendent*

¹⁶ *Je connais cette canaille, par le tort qu'elle m'a fait ainsi qu'à toute la France.+ Mémoires, p. 299.

Non, c'est à moi de choisir

*Quel autre cœur que le mien
Peut loger mes rêves & ambitions
Et si un autre les fait siens
C'est à coup sûr sa perdition*

S'agissant de l'émerveillement de Mutanabbi face à lui-même, les exemples font légion. Mais ceux que nous avons rapportés suffisent à montrer que chaque prise de parole, chaque poème sont pour lui une occasion de vanter ses mérites personnels. Il nous propose une peinture complète de son individualité et de sa personnalité, créant une véritable rhétorique du Moi où se mêlent l'unicité de l'être, la singularité de l'expression, la grandeur chevaleresque et l'autoanalyse¹⁷.

Moins marquée que chez son sosie arabe, l'importance que Challe accorde à son propre être est assez notable pour qu'il fasse figure de l'un des représentants majeurs de l'individualisme littéraire à l'aube des Lumières. Il n'y a pas un texte produit par cet auteur où le Moi chalien ne soit massivement présent. Dans *Les Mémoires*, Challe met tout de lui-même. Il entretient le lecteur sur ses modalités d'écriture, décrit les circonstances où est survenue sa désillusion acadienne, nomme différents personnages avec lesquels il s'est lié d'amitié, donne son avis personnel sur le règne de Louis XIV^{ème} et nous livre ses vues sur la politique coloniale française dans le Nouveau-monde en suggérant des formules de redressement destinées à la rendre plus efficace. Par ailleurs, le mémorialiste nous donne quantité de renseignements qui le concernent directement. Il nous apprend qu'il a reçu sa formation au prestigieux collège de la Marche et qu'il a mené une carrière maritime qui l'a conduit à voyager à travers le monde. Il précise aussi comment ses campagnes en mer lui ont donné l'occasion d'assister à des événements historiques décisifs comme la bataille de la Hougue qu'il a suivie à bord du *Prince*.

Un pareil intérêt à l'égard de soi caractérise *Le Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales*. Plus qu'une biographie suivie ou qu'un portrait physique de l'écrivain, le récit de la traversée vers les Indes nous en propose un profil psychologique. Tel que *Le Journal* nous le donne à voir, l'écrivain du roi est d'un «caractère entier et fier». D'un naturel impulsif, il n'accepte ni l'insulte

¹⁷ *Se peut-il, Ô Dieu, que mon âme trouve son délice
Dans ce que d'autres voient comme un supplice?*

ni la médisance et répugne à l'autorité de quiconque «n'a aucun titre à le commander». Ce texte donne aussi de Challe l'image d'un homme cultivé, il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre, de prêter attention aux nombreuses citations qui émaillent ce récit. La nature personnelle de ce texte atteint un degré plus avancé quand Challe succombe à la fascination qu'exerce sur lui une curiosité nouvelle envers la réalité de son être :

D'où vient que ce qui me paraissait autrefois très indifférent ne m'offre à présent qu'une matière de réflexions sérieuses? Suis-je changé? Mon esprit n'est-il plus le même? Et pourquoi ce qui faisait autrefois un de mes plaisirs fait-il présentement le sujet de ma tristesse? Est-ce un effet de l'âge? Non : je suis dans la force de cet âge, & n'ai point encore atteint celui de maturité... D'où vient donc ce changement que je remarque en moi? J'ai beau y chercher une cause extérieure, je n'y en trouve point: il faut donc que la cause de ce changement soit en moi-même; mais d'où vient-elle?¹⁸

Se faisant romancier, Challe ne renonce pas à l'intérêt qu'il manifeste vis-à-vis de lui-même. Il peuple son texte d'êtres à son image. Dans *Les Illustres Françaises*, nombre de critiques ont pu identifier des similitudes entre l'écrivain et certains de ses personnages. Ainsi Marie-Laure Girou-Swidorski voit dans Angélique un double de Robert Challe dans la mesure où elle présente plusieurs affinités avec l'auteur. Selon Frédéric Deloffre¹⁹, le personnage qui ressemble le plus à Challe est Des Frans. Il fonde ce jugement sur la nature du rôle attribué à ce personnage dans le roman et sur certains éléments qui l'apparentent au romancier. La projection en autrui apparaît aussi dans Dupuis, héros libertin de la dernière histoire, nouvelle dont Prosper Marchand a souligné la valeur autobiographique probable. Toutes ces figures romanesques constituent des versions mi-réelles mi-mythiques du moi challien dans la mesure où elles font écho à des épisodes vécus par le romancier lui-même mais proposent aussi des ouvertures sur le domaine du rêve et des fantasmes. Ces répliques légèrement dissemblantes, il est vrai, finissent par constituer une image fidèle de ce qu'est Challe : un homme attaché à son vécu authentique mais qui ne renonce pas aux ressources embellissantes que lui offre l'imagination inventive.

Il devient évident à la lumière de ces exemples que les personnalités des

¹⁸ *Journal*, p. 110.

¹⁹ «De la réalité au mythe : fantôme et fiction dans "l'histoire de Silvie" de Robert Challe».

deux hommes occupent une place centrale dans leurs œuvres respectives. Précisons à cet effet que l'importance démesurée qu'ils accordent à leur Moi a une incidence directe sur les genres qu'ils pratiquent. Au lieu de se contenter de faire l'éloge de ses hôtes royaux, comme il est coutume de le faire dans les poèmes régis par les lois de *Al-Madhb*, Mutanabbi vante aussi ses mérites personnels. Dans certains cas, la partie consacrée à la glorification de soi couvre plus que la moitié du poème. En envahissant ainsi le territoire du destinataire, censé être le seul objet du poème, Mutanabbi opère une collision entre deux genres poétiques : *Al-Madhb*, consacré habituellement à l'éloge d'autrui, et *Al-Fakhr*, pratique fondée sur la glorification du sujet parlant. Pareillement, Challe sacrifie la notion de genre au désir qu'il a de se peindre. Il transforme son moi en matrice de la pratique scripturaire. Ses textes, prenant racines à la fois dans son expérience et sa conscience, donnent de lui une vue panoramique qui révèle son vécu antérieur, ses ambitions pour l'avenir, ses idées socio-politiques et un aperçu sur sa conception de l'écriture.

Outre l'éclatement des registres génériques sollicités, intervient, comme signe supplémentaire de l'individualisme frondeur qui anime les deux hommes, l'unicité de leurs entreprises scripturaires. À des degrés variés et, surtout, selon des modalités différentes, les deux artisans du verbe célèbrent leur habilité à manier la plume.

La singularité de l'expression :

Les occurrences où Mutanabbi fait état de sa supériorité par rapport au reste de l'humanité peuvent être multipliées à l'infini. Son recueil peut être considéré, à cet effet, comme un monument où sont rassemblés d'interminables hymnes à la gloire du *Je* qui se dit. Mais il n'est peut-être pas nécessaire de viser l'exhaustivité ici. Les quelques vers cités ci-dessous donnent une impression assez claire de l'image que le poète se fait de lui-même. Il serait en revanche intéressant de voir comment Mutanabbi se considère, non plus dans l'absolu, mais en comparaison avec les autres poètes. Il se précisera alors que sa mégalomanie s'exerce avec plus de force et avec plus d'éclat quand des faits objectifs alimentent son sentiment, déjà exacerbé, d'unicité.

Aux yeux de Mutanabbi, le mot poésie ne s'applique qu'à ses vers. Selon lui, seuls ses poèmes méritent d'être lus ou entendus. À l'en croire, seul son

discours est authentique :

*Ignore toute parole qui n'est pas mienne;
Car je suis le Rossignole chantant;
Et toute autre voix, que tu entends,
Répète des notes qui ne sont pas siennes.*

*Mes poèmes, l'univers aime à les répéter
Dès que j'en écris, il se met à les réciter*

*Ne prête pas oreille aux poètes de bas ordre
La surdité plaît mieux qu'une parole médiocre*

*Mes paroles enchantent jusqu' à l'oreille du sourd
Et l'aveugle s' émerveille à la vue de mon discours*

Sa popularité en tant que poète talentueux nourrit chez Mutanabbi la conscience de sa singularité. Tandis que les poètes de la période préislamique sont vénérés par tout connaisseur en matière de poésie pour leur talent et leur éloquence; tandis que tous les critiques les considèrent comme des modèles à suivre, Mutanabbi les traitent en sous-poètes, les défiant d'égaliser son expertise dans l'art poétique :

*Nul poète au temps d'Antar
N'a eu mon talent
Ni Babel d'antan
N'a vu la magie de mon art*

Dans un autre passage de son recueil, il exprime son mépris pour ses contemporains :

*Est-il, à chaque jour, de mon infortune
Qu'un sous-poète, par ses airs, m'importune
Quand, dans mon silence, je feins de l'ignorer
Mon cœur goûte au plaisir de le caricaturer
Je ne veux point être hautain à son égard
Mais je répugne à tout ignorant vantard*

Aux yeux de plusieurs critiques et connaisseurs de la poésie arabe, Mutanabbi constitue l'un des plus grands poètes de tous les temps. Mais rares sont ceux qui lui concèdent l'absolue supériorité qu'il veut bien s'attribuer. Mais c'est peine perdue que de rechercher l'objectivité dans la peinture qu'il présente de lui-même. De ce point de vue, quand on le compare à Challe, Mutanabbi brille par son arrogance et par sa vantardise. Il faut toutefois faire remarquer que malgré ses airs de modestie l'auteur français n'est pas non plus un exemple d'humilité.

À l'attitude expansive de Mutanabbi, Challe répond par une discrétion de surface. On ne le voit jamais chanter ses mérites stylistiques ou proclamer la supériorité de sa littérature. Mais c'est sans surprise qu'on le voit réclamer la paternité de quelques textes qui, tient-il à préciser, «ont eu la faveur du public».

Un autre élément achève de nous convaincre que Challe se plaît à croire, en dépit de protestations contraires, qu'il fait partie du cercle prestigieux des grands auteurs. *Le Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales* témoigne de l'importance que représente la pratique scripturaire aux yeux de Challe.

Le marin malgré lui trouve dans l'écriture une activité qui nourrit le sentiment de singularité qui l'anime : «□ Je me fais une nécessité de consommer le temps; & comment en remplirai-je les moments, sans plume ou sans livre?»²⁰ La pratique de l'écrit constitue un *passe-temps+ qui correspond parfaitement au désir qu'a Challe de tenir en éveil son sentiment d'unicité et de célébrer, avec plus d'éclat, sa supériorité par rapport au reste de l'équipage.

Procédant, il est vrai, sans tambour ni trompette, Challe, en subtil manipulateur qu'il est habituellement, réussit à faire valoir son statut d'artisan du verbe. C'est sans doute sa confiance en ses ressources rhétoriques et en ses talents en matière d'art argumentatif qui l'aurait, d'ailleurs, amené à se mesurer à l'un des esprits les plus illustres de son temps en mettant le père Malebranche au défi de répondre à son traité philosophique *Les Difficultés sur la religion*.

Mais curieusement, même s'ils se plaisent, à différents degrés, de mettre de l'avant leurs mérites littéraires, les deux artisans du verbe ne considèrent le maniement de la plume que comme une activité de second ordre; la vocation première de l'un et de l'autre consiste en le maniement des armes.

Préférence de la dignité militaire à la gloire littéraire

Aussi bien Mutanabbi que Challe manifestent la fascination qu'exerce sur eux le domaine de la chevalerie et se targuent de compter dans leurs palmarès des participations à des campagnes militaires. Outre les renseignements fournis par leurs biographies respectives où l'on apprend qu'ils ont tous les deux convoité de hautes fonctions dans la hiérarchie

²⁰ *Journal*, p. 108.

administrative et militaire, témoignent de leur inclination pour la chevalerie les multiples déclarations qui rythment leurs écrits.

Chez Mutanabbi, l'intérêt pour la dignité militaire imprègne de son intensité la quasi-totalité du recueil. Par moments, la plume et l'épée sont chez lui la métaphore de deux caractéristiques d'égale importance parmi les attributs formant le portrait qu'il brosse de lui-même :

*Les chevaux, la nuit, le désert témoignent de ma grandeur,
Le glaive, la plume & le papier chantent en mon honneur.*

L'égalité entre le monde de la littérature et celui de la chevalerie est aussi perceptible dans les lignes qui suivent :

*La scelle d'un palefroi est le plus bel endroit
Quant à moi
Le livre est mon meilleur compagnon*

Mais entre ces deux aspects qui marquent sa personnalité, Mutanabbi ne tarde pas à préciser lequel il préfère :

*Et sur le chemin du retour mes plumes de s'écrier :
La gloire est à l'épée et non point à l'encrier,
Ne nous utilise jamais que comme second recours,
Nous sommes pour le glaive des esclaves de parcours.*

Comme s'il ne pouvait trouver parmi les hommes des chevaliers à la hauteur de ses prouesses, notre poète voit dans le destin un adversaire de plus :

*Et ces chevaliers que je combats
Comptent le destin parmi eux.
Sans me lamenter, je me bats,
Armé de patience, tel un preux.*

Mutanabbi ne prend pas la peine d'énumérer les batailles auxquelles il a participé. Il s'applique seulement à exprimer, à répétition, sa bravoure et sa vaillance :

*Et quand mon palefroi glisse entre deux armées
Je frappe et frappent les vagues du trépas affamé.*

La vie du poète est elle-même structurée selon l'éternelle vocation qui l'anime. Dans l'attente d'une gloire, synonyme de pouvoir, qui se dérobe, il prolonge sa chevauchée, parcourt les déserts de l'Arabie et met son épée au service des princes affairés à combattre les ennemis de l'Islam. Jouissant de la réputation qui était la sienne, Mutanabbi aurait pu vivre

confortablement de sa plume et mener une existence paisible. La mort de Mutanabbi est aussi une grande illustration de son attachement aux principes de l'idéal chevaleresque. Comme nous avons pu le voir à la fin de l'aperçu que nous avons donné de son vécu, dans un dernier geste destiné à prouver la justesse et le fondement des qualités qu'il s'attribue il a préféré sacrifier sa vie plutôt que de supporter le sarcasme d'un compagnon mourant. Il est évident que la perception qu'il a de lui-même est tellement engloutie dans les préceptes du monde chevaleresque qu'il n'arrive à se reconnaître que dans le profil du parfait chevalier, préférant mourir dignement que de vivre déshonoré. La disparition dramatique de Mutanabbi jette une lumière nouvelle sur son existence permettant d'éclairer rétrospectivement son parcours : incapable de créer les conditions nécessaires à l'édification de l'image qu'il se fait de lui-même, il voit dans sa poésie un ressort discursif qui lui donne la possibilité de se construire un univers mythique, une perspective de fuite où il peut enfin coïncider avec son moi rêvé. Il n'y a donc rien de surprenant à le voir préférer la chevalerie, sa terre promise, à la parole poétique, instrument de rêverie.

La préférence de l'héroïsme militaire par rapport aux mérites littéraires marque également la personnalité à tendance chevaleresque de Robert Challe. Parmi les indications qu'il donne sur sa propre vie, Challe ne manque pas de préciser qu'il a mené différentes campagnes militaires et ce depuis son plus jeune âge. Il n'a pas encore vingt ans quand le futur écrivain s'engage dans la campagne de Flandre : il assista à la bataille du Mont-Cassel le jour des Rameaux, 11 février 1677, et se trouva aussi au siège de Saint-Omer. Cet intérêt pour les armes Robert Challe l'a aiguïté lors de son passage dans une académie où il affirme avoir appris «l'escrime, le cheval et la science des fortifications»²¹

La préférence de Challe pour une carrière militaire paraît évidente quand on prend en considération sa vocation, combien importante pour lui, d'occuper le poste de Lieutenant du roi en Acadie; fonction semi-administrative et semi-militaire qui aurait pu donner à ce jeune aventurier l'occasion de faire valoir ses connaissances dans le maniement des armes, dans la conception des fortifications et dans la gestion des colonies dans

²¹ *Illustres Françaises*, éd., F. Deloffre, Introduction, p. XII.

un environnement rendu hostile par la proximité des possessions anglaises. Ce n'est pas un hasard si Challe exprime souvent son regret de ne pas avoir pu accéder à ce poste alors qu'il déclare que «l'envie de passer pour auteur ne [l]'a jamais tenté.»²² Connu surtout pour sa plume, d'abord comme écrivain du roi puis comme écrivain tout court, Challe se voit davantage comme un homme d'action. Cette quête d'héroïsme, considéré comme objectif ultime de sa vie, nous est révélée pleinement lors du récit qu'il offre de la prise du comptoir de Chedabuctou. À la couardise supposée de son rival La Boulaye, il oppose sa prouesse au combat dont les ennemis n'ont pu venir à bout que grâce à leur surnombre.

Notre fort (...) fut pris (...) par un seul détachement d'Anglais venu à travers les bois de la Hève, où ils m'avaient pris, moi, avec une barque chargée pour plus de cinquante mille écus de castors, & parce que je m'étais fait tuer dix-neuf hommes, & que je ne m'étais rendu que blessé à quatre endroits²³.

La bravoure de Challe lors de cet événement rappelle curieusement celle d'un officier pour lequel il a beaucoup d'admiration : M. Hurtain²⁴. Dans le même texte, notre auteur fait état du combat héroïque de ce capitaine contre des pirates algériens. La ressemblance entre les deux passages relatant sa propre capture et celle de M. Hurtain suggère que Challe a adapté son récit de façon à faire aussi bonne figure que son modèle en matière d'armes. Elle indique surtout que notre auteur ne rate aucune occasion lui permettant de souligner ses prouesses militaires.

Bénéficiant du support des muses, les deux hommes, on le voit, n'ont pourtant pas comme vocation première de faire carrière dans les Lettres. L'ordre des préférences n'est peut-être pas arbitraire. Leur ambition peu commune et leur désir d'occuper un poste de responsabilité les portent à préférer le choc des glaives au maniement de la plume dans la mesure où les exploits militaires est un moyen pour de se distinguer et de gagner les faveurs des personnages influents. Cette proximité avec des personnalités

²² *Mémoires*, p. 34.

²³ *Journal*, p. 215.

²⁴ «Qu'il (Hurtain) avait été pris par les Algériens : que la vigoureuse résistance qu'il avait faite à quatre frégates, (...) avait forcé ces barbares à respecter sa conduite, son intrépidité & sa valeur dans un combat si inégal; ne s'étant rendu qu'au troisième abordage, blessé à quatre endroits, & hors de défendre davantage, ayant perdu quarante-deux hommes de soixante-quinze dont son équipage était composé». *Ibid.*, p. 176.

notoires est d'ailleurs activement recherchée par les deux prétendants à la gloire.

Proximité avec les grands de leur temps :

Mutanabbi et Challe sont deux individus issus d'origines modestes, mais dont le talent et le génie les placent à proximité des grands personnages de leurs temps. Cette situation intermédiaire entre deux sphères socialement différentes crée chez les deux hommes une tension perpétuelle entre la crainte de la pauvreté et l'aspiration d'y échapper. Connaissant la bassesse sociale par expérience et la grandeur par ambiance, ils cherchent à se défaire de la première en pensant pouvoir compter sur les alliances qu'ils ont nouées avec des personnages illustres pour s'assurer les bénéfices de la seconde. À cet égard, il convient de noter que ni Mutanabbi ni Challe ne s'entourent de personnages issus d'une classe sociale égale ou inférieure à la leur. On les voit souvent en compagnie de personnalités notoires ou de gens jouissant d'un rang plus haut que le leur.

Deux différentes manières d'agir, mais répondant l'une et l'autre au même rêve de grandeur. Tandis que Mutanabbi adopte une démarche dénégatoire, Challe semble mettre de l'avant son accès auprès des personnages illustres de son époque.

Dans un poème qu'il compose en l'honneur d'un prince nommé Ali Ibnou Ahmad Ibnou Amer Al-Antaki, il déclare, sans raison apparente, son antipathie pour les têtes couronnées :

*Je fuis la compagnie des rois,
Car je les déteste, je crois;
Car l'aigle me réclame leurs têtes²⁵ comme proie.*

Détester les monarques est en lui-même un fait sans importance dans l'analyse des personnalités. Car, après tout, on peut être antimonarchiste pour différentes raisons politiques ou autres. Mais dans le cas de notre poète, il s'agit là d'un fait à haute signification caractérielle. Son attitude envers les têtes couronnées intrigue, à la fois, par l'insistance avec laquelle elle est affichée et par la contradiction qu'elle crée entre les gestes de

²⁵ À la lecture de cette affirmation, on croirait que le poète ne fréquente jamais les rois ni leurs cours. Or c'est tout le contraire qui se passe. Sont mentionnés, tout au long de cette étude, les noms de différents rois ou princes que Mutanabbi a fréquentés, dont certains avec lesquels il a noué des rapports d'amitié et de complicité.

l'intéressé et ses paroles. Cet écart entre l'action et le discours jette un doute sur les affirmations du poète au sujet des rois et soulève une question de taille : les déteste-t-il vraiment, ou ce n'est là qu'une façon supplémentaire d'afficher sa singularité? Il est évidemment difficile de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse; mais le tempérament habituel de Mutanabbi et sa propension à se comporter de façon à rehausser son image nous font pencher vers la seconde. Il y a, croyons-nous, dans l'attitude du poète une sorte de comportement thérapeutique qui consiste à substituer une «suprématie imaginaire», résultant probablement d'une idéalisation de soi, à une infériorité sociale effective, composante identitaire que l'intéressé souhaite évacuer de son patrimoine personnel. Afficher son mépris pour des personnages qui occupent le sommet de la pyramide sociale le fait apparaître, lui, comme un être d'exception qui ne se laisse pas impressionner par ce qui, habituellement, fascine ou intimide le commun des mortels.

Aimer les rois ou pis encore, en être fasciné, serait, dans l'optique de Mutanabbi, une façon de s'abaisser ou de reconnaître son infériorité par rapport à eux. «On n'admire que ceux qu'on juge meilleurs ou supérieurs à soi», dirait-il. Plus qu'à une haine véritable, c'est à un désir d'identification non avoué que l'attitude du poète envers les rois fait penser. Sa vocation de conquérir le pouvoir montre qu'il ne détesterait pas faire partie des têtes couronnées. Régner, il pense en avoir l'aptitude et le profil. Il est, dans la mythistoire qu'il bâtit en son propre honneur, roi en attente d'intronisation. Son seul drame est qu'il n'a pas de royaume. «Caprice du destin!» s'écrierait-il. «Je suis ce que *j'aimerais être* en dépit de mon infortune. Si elle me refuse le statut dont je rêve, je m'en arroge les honneurs ! »

Est-il nécessaire de préciser que les affirmations du poète concernant son antipathie pour les têtes couronnées n'ont rien à voir avec la réalité? Dans les faits Mutanabbi fréquente, au cours de sa carrière, quantité de rois, d'émirs ou de princes avec lesquels il noue parfois des rapports d'amitié et de complicité. Le poète ne se prive pas de séjourner dans les cours de ses hôtes royaux ou princiers ni de glorifier ces derniers à condition seulement qu'ils veuillent délier les cordons de leurs bourses. Comment alors expliquer cette contradiction entre *le dire* et *le faire* autrement que par la volonté de récolter le double bénéfice qui consiste à jouir, sur le plan

matériel, des bienfaits dont le comblent ces hôtes de marque et à mériter, au niveau symbolique cette fois, le prestige qu'il pense lui procurer son arrogance affichée à l'endroit de personnages occupant un rang supérieur au sien.

Cette ambivalence se retrouve, à un degré moindre, chez Robert Challe qui juge les grands de son monde, parfois, en fonction de leurs accomplissements et d'autrefois, selon les bénéfices qu'ils lui apportent.

La mise en avant des alliances nouées avec les grands personnages du temps se fait, dans le cas de Challe, sous le couvert d'une neutralité suspecte qui trahit la fausse modestie de l'auteur. Ce dernier ne nie ni n'affiche la satisfaction que lui procure la proximité de personnalités illustres. Il se contente de rapporter les faits, de décrire les scènes où on le voit en compagnie de personnages influents, laissant au lecteur le soin de faire ses propres déductions quant à la qualité des contacts qu'il a pu établir et quant à la nature du réseau humain au sein duquel il a le privilège d'évoluer.

L'indifférence de Challe envers les grands de son temps se révèle toute de surface quand ce dernier glisse dans la fiction et invente des événements qui mêlent sa destinée à celles de personnages jouissant d'un statut social prestigieux. C'est ainsi que dans ses *Mémoires*²⁶ il prétend que le Louis XIV a demandé à le rencontrer afin de le féliciter pour les rapports qu'il a rédigés sur la gestion des colonies françaises en Acadie. Dans le même souffle, il affirme avoir été condisciple de Seignelay au collège de La Marche, suite à quoi, ajoute-t-il, il a noué une amitié durable avec celui qui deviendra ministre de la marine. À cet égard, la différence d'âge entre Challe et le fils de Colbert pousse à se demander si le mémorialiste ne présente en tant que réalité effective une amitié imaginaire inspirée par son rêve de grandeur.

²⁶ Dans *Les Mémoires* également, on voit souvent Challe se vanter de sa camaraderie avec des personnages illustres de son temps. *Mémoires* (p. 304) : Chamillard auprès duquel j'avais de l'accès; (p. 305) : intervention de Challe auprès de Bouvalais; (p.247): mort de Seignelay et ce qu'elle cause comme émotion chez Challe; (p. 306) : Challe fait rire MM Raboutine, Ferreau de Bourvalais et de La Proutière; (p. 374) : le roi voulut le voir.

Dans le récit de la traversée vers les Indes²⁷, Challe prend un grand plaisir à se peindre en compagnie de grands personnages. Il réfère constamment à des épisodes où il est entouré de gens ayant un statut social plus haut que le sien. Il y a dans son écriture un effort constant destiné sans doute à combler l'écart qui, sur le plan social, sépare l'auteur de certaines personnalités qui lui inspirent une sorte d'admiration non avouée²⁸.

Cette campagne visant à rétablir l'égalité entre Challe et certains dignitaires se fait grâce à une valorisation des savoirs, littéraire et autres, dont l'écrivain se dit détenteur. Le savoir dont témoignent les multiples citations rapportées, dans le *Journal* surtout, n'est pas exempt d'un désir de l'intellectuel d'étaler son érudition qui, au-delà des différences de rang, augmente son prestige et flatte son orgueil. Tout laisse à croire que Challe considère la littérature comme un privilège, comme un outil d'anoblissement.

Outre le faire valoir de ses connaissances littéraires, Challe utilise, comme élément supplémentaire de cette campagne visant à lui conférer une place d'honneur parmi les grands de son monde, son habilité critique. La stratégie est simple. En investissant son discours de critiques et de satires dénonçant les erreurs et l'incompétence de certains responsables politiques et en proposant des solutions aux problèmes diagnostiqués, notre auteur se donne une image plus reluisante aux yeux de ceux qui pourront être séduit par son expertise et sa capacité de concevoir des formules de redressement appropriées²⁹.

²⁷ Il [M. l'intendant] me fit mille offres qui redoublèrent à la vue d'une lettre de M. de Seignelay, que je fis semblant d'ouvrir sans dessein, & dont il reconnut tout d'un coup l'écriture & la signature. Il la lut tout entière, me félicita d'une si puissante protection & me demanda d'où je le connaissais. Je lui répondis que nous avions été pensionnaires ensemble. Il me félicita de nouveau, jusqu'à me dire que les connaissances de jeunesse étaient les plus fortes, & celles qu'on n'oubliait jamais. *Journal*, p. 72.

²⁸ *M. Martin m'a paru content de mon journal, & encore plus de s'être aperçu que j'ai quelque accès auprès de M. Seignelay; & moi je me suis aperçu que c'est à ce seul accès que je dois l'empressement qu'il a eu d'avoir avec moi une conférence.+ *Journal*, p. 412. Dans un autre passage, il écrit: *Je suis ravi, monsieur, me dit M. Martin, que vous ayez tant d'accès auprès de M. de Seignelay, & que cela aille jusqu'à une espèce de familiarité qui tire après soi une pareille confiance.+ *Ibid.*, p. 445.

²⁹ Challe est convaincu qu'il aurait pu sauver l'Acadie et les autres possessions françaises en Amérique s'il avait eu la chance de mettre en pratique ses vues en matière de politique coloniale : «M. de Seignelay [...] m'avoua que si mes mémoires avaient été suivis cela ne serait point arrivé». *Mémoires*, p. 389.

Il est évident que Challe comme Mutanabbi ne manquent aucune occasion de faire valoir leur mérites ou de mentionner combien ils sont appréciés de leurs supérieurs ou de leurs protecteurs bienveillants.

Les parcours de Mutanabbi et celui de Challe se rapprochent à d'autres niveaux³⁰. Mais les similitudes que nous avons soulignées suffisent à mettre en évidence les affinités qui marquent la pensée, le tempérament et le caractère de ces deux hommes. La ressemblance de leur itinéraire social, leur individualisme frondeur au sein de deux sociétés valorisant le communautarisme, l'ambition qui les anime, le désir qu'ils ont tous les deux de s'insérer dans des réseaux humains facilitant la réalisation de leur vœu d'ascension et leur persistance devant les obstacles sont autant de facteurs qui les rendent frères dans la volonté de vaincre les préjugés sociaux et de valoriser les destinées d'individus condamnés à demeurer dans l'ombre. Jugés sous cet angle, les destins de Mutanabbi et de Challe, en s'éclairant l'un l'autre, permettent de diagnostiquer une sorte de déterminisme historique selon lequel les structures sociales communautaristes et hautement hiérarchisées finissent par générer des comportements frondeurs qui affichent la primauté de l'être sur les structures qui régissent sa vie.

Conclusion

Le combat de Mutanabbi et de Challe pour leur salut personnel, étalé dans la durée, prend des proportions telles qu'il finit par transcender leurs œuvres. Comme sur le plan social où ils cherchent le succès dans des zones qui ne sont pas à de la portée des personnages de leur rang, ils n'hésitent

³⁰ Mutanabbi et Challe ont tous les deux contribué à améliorer l'image de la femme dans la littérature. Le mérite du poète arabe à cet égard consiste dans le fait qu'il a, à deux reprises au moins, composé des oraisons funèbres en l'honneur de figures féminines. Dans le premier cas, il dit son regret face au décès de sa grand-mère bien-aimée; dans le second, il rappelle les mérites de la sœur de Saïf Al-Daoula, disparue à un âge relativement jeune. Précisons à cet effet, que cette princesse avait une grande estime pour Mutanabbi et qu'ils tenaient des petits salons littéraires pendant son séjour dans la cour hamdanide. Quant à Challe, sa contribution dans ce domaine consiste en les rôles principaux qu'il fait jouer à des personnages féminins dans son roman *Les Illustres françaises* et dans l'intégration des mérites intellectuels des femmes dans sa pratique du portrait. L'autre ressemblance que nous aurions pu mentionner est celle qui concerne la religion : les deux hommes ont vu leur foi suspectée, Mutanabbi à cause de cette rumeur qui entoure sa prétention d'être prophète, Challe en raison des critiques virulentes qu'il a formulées à l'endroit de l'institution ecclésiastique et des Jésuites en particulier.

pas, sur le plan littéraire, à introduire la peinture de soi dans des contextes génériques traditionnellement étrangers à la mise en honneur de l'individualité. S'ils n'inventent pas l'individualisme littéraire, ils lui assurent des avancées significatives. Non seulement ils lui permettent une expansion au sein du grand continent littéraire, mais ils contribuent également à le démocratiser en rendant l'historicité du *Je* accessible à des individus issus de classes sociales modestes. Nul besoin à leurs yeux d'être dignitaire religieux ou politique pour désirer inscrire ses faits et gestes au compte du patrimoine humain. Dans cette perspective, leurs œuvres font école et influencent des générations d'écrivains.

Par sa grande popularité, Mutanabbi a exercé une influence notable sur ses successeurs. Séduits par ses raretés rhétoriques et émerveillés, surtout, par sa force de caractère, de nombreux poètes, agissant en émules, ont tenté d'imiter ses exploits poétiques et de s'inspirer de sa veine individualiste. Parmi eux, on peut citer le poète et critique Kaïrouanais Ibnou Rachiq, mort en Sicile vers 1084. Ibnou Al-Aârif mort en 999, est aussi un grand admirateur de Mutanabbi. Cet Andalou, qui a vécu en Égypte, a introduit en Espagne d'alors le *Divân* de son poète préféré pour lui assurer une grande diffusion dans l'Occident musulman. À une époque plus récente, Al-Aakkad (1889-1964), poète et philosophe égyptien, a composé des poèmes qui rappellent par leurs envolées lyriques et par la place qu'ils accordent au Moi qui se dit la veine individualiste de Mutanabbi.

Comme son prédécesseur arabe, Challe a aussi inspiré nombre d'esprits illustres en donnant, à un moment clef de l'histoire, un souffle nouveau aux écritures intimes. Il invente une rhétorique du moi de type transgénérique, transcendant le roman, les mémoires et le récit de voyage. Il contribue à laïciser l'écriture du moi en se montrant tout à fait affranchi des exigences morales de l'église et en critiquant les institutions politiques et religieuses. Si le succès immédiat de Mutanabbi lui a permis de s'imposer comme maître de pensée à l'attention de certains poètes qui ne cachent pas leur dette envers lui, l'éclipse prolongée de Challe ne lui a pas complètement nuit. Même dans l'ombre où il a été condamné à demeurer pendant près de trois siècles, il a pu marquer les esprits grâce à des textes restés longtemps anonymes comme *Les Illustres Françaises* et *Les Difficultés sur la religion* notamment. Il peut s'enorgueillir d'être, au dire de Henry Roddier, l'inspirateur de Prévost, de Richardson, de Marivaux et de

Diderot, sensibles à son art de peindre les sentiments.

Ce n'est pas dans le domaine social ni dans le domaine militaire, comme ils l'auraient tant souhaité, que la fortune de Mutanabbi et de Challe aura été la plus heureuse. C'est plutôt la pratique littéraire qui leur permettra d'accéder au panthéon de la renommée. Leur grand mérite, au-delà du conflit imaginaire qu'ils ont institué entre la plume et l'épée, réside dans la voie qu'ils ont ouverte au développement des consciences libres et à l'expression des pensées individuelles. Ils sont, malgré les siècles et les considérations culturelles qui les séparent, deux promoteurs d'un individualisme littéraire né de la confrontation entre les convenances sociales et les aspirations personnelles. N'est-ce pas là une préoccupation universelle qui prouve l'existence, entre des sphères d'influence censées être opposées, d'affinités humaines profondes et d'indéniables passerelles? En ne faisant que poursuivre le but avec conviction et ténacité, Mutanabbi et Challe tracent une ligne de conduite servant de modèle à tous les êtres désirant faire entendre leur voix et inscrire leur nom sur le mur de l'histoire. Riches de cette réalisation, reconnue il est vrai à titre posthume, nos deux aventuriers lettrés peuvent se consoler du fait que, malgré les échecs successifs qu'ils ont connus de leur vivant, leur existence n'aura pas été vaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ARBERRY, A. J., *Poems of Mutanabbi*, University Printing House, Cambridge, 1967.
- AL-YAZIJI, Nasif, *Al-'Urf al-taiyib Fi sharhi Diwan Abi al-taiyib*, Beirut, 1888.
- BLACHÈRE, RÉGIS, *Mutanabbi*, Recueil publié à l'occasion de son millénaire, Beirut, 1936.
- BLACHÈRE, RÉGIS, *Un poète arabe du IV^e siècle de l'Hégire*, Paris, 1935.
- CHUPEAU, J., *Le voyageur philosophe ou Robert Challe au miroir du Journal d'un voyage aux Indes+, *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n°212, 1983,
- DELOFFRE, F., *Robert Challe témoin de son temps en 1716+, *La Régence*, Paris, Armand Colin, 1970,

- DIETERICI, F., *Mutanabbi und Seifuddaula*, Leipzig, 1847.
- DIETERICI, F., *Divan Mutanabbi*, with commentary by Al-Wahidi, Berlin, 1861.
- FRANCILLON, R., *Challe et le monde des financiers+, *Autour de Robert Challe, Actes du colloque de Chartres*, (20-22 juin 1991), édités par Frédéric Deloffre, Honoré Champion Éditeur, Paris, 1993.
- NICHOLSON, R. A., *A Literary history of the Arabs*
- REISKE, J.-J., *Proben der arabischen Dichtkunst*, Leipzig, 1765.
- SANFAÇON, A., *Robert Challe et la Nouvelle-France+, *Autour de Robert Challe*, p. 90.
- SCHMIDT, J. J., *La solitude d'un homme*, ELA / La différence, Paris, 1994.
- VON HAMMER-PURGSTALL, J., *Motenebbi, der grösste arabische Dichter*, Vienna, 1824.